

**SALLE DES FETES DE SAINT-AIGNAN – 17 ROUTE DE CADRÈS**

UTILISATEURS	OBJET DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION					
BENEFICIAIRES DE LA MISE A DISPOSITION	ACTIVITES HEBDOMADAIRES CORPORELLES, CULTURELLES OU DE LOISIR	ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, RÉUNIONS	LOTO VIDE GRENIER ANIMATIONS CULTURELLES OU DE LOISIR THEATRE CINEMA	BUFFET LUNCH REPAS BALS	EXPOSITIONS	REUNIONS PUBLIQUES LIÉES AUX SCRUTINS ÉLECTORAUX OU PROFESSIONNELS
Associations, sociétés locales (si siège communal ou association soutenue par la commune)	Gratuité pour les 3 premières heures hebdomadaires puis 2,50 € par heure supplémentaire	GRATUIT	40 €	55 €	50 €	
Associations, sociétés extérieures	2.50 € / heure	70 €	70 €	100 €	76 €	
Autres groupes ou particuliers à but lucratif ou professionnel	2,50 € par heure	90 €	100 €	130 €	150 €	
Familles de la commune		30 €	40 €	50 €		
Familles hors commune			100 €	120€		
Groupes ou candidats (élections politiques ou professionnelles)						GRATUIT